

AEROPORT CANNES MANDELIEU

Grille tarifaire au 1er novembre 2022 suite à homologation des tarifs

par l' Autorité de Régulation des Transports en date du 15 septembre 2022 (Décision n°2022-068)

REDEVANCES DOMANIALES SPA		TARIFS DU 01/11/2022 AU 31/10/2023
Occupation des terrains		
		HT/m²/an
Terrains à caractère aéronautique		
	Terrain naturel	5,42 €
	Terrain viabilisé	9,53 €
	Terrain revetu viabilisé	15,84 €
Occupation des locaux		
Hangars N° 1, 1bis, 2, 3, 3 bis, 4, 5, 6, 6 bis, 6 ter, 7, 9 ter, 10 bis et ex SC		HT/m²/an
	Corps principal (catégorie 2)	47,67 €
	Corps principal (catégorie 1)	70,20 €
	Appentis non aménagés	47,67 €
	Locaux en appentis	70,20 €
	Bureaux en appentis	111,82 €
Les aéroclubs agréés basés sur l'Aéroport Cannes-Mandelieu bénéficient d'une réduction de 50 % pour les surfaces occupées dans le corps du Hangar N° 1		
Hangar N° 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 16		HT/m²/an
	Corps principal (catégorie 1)	70,20 €
	Bureaux en appentis (H8 en zone côté piste)	111,82 €
	Locaux techniques (H16 en zone côté piste)	111,82 €
	Bureaux catégorie 1	183,14 €
	Clos "Les Tamaris" Bureaux de catégorie 1	183,14 €
	Bureaux catégorie 2	140,43 €
Box commissariat tous hangars		263,34 €
Bloc Trafic		HT/m²/an
	Locaux sous-sol	70,20 €
	Bureaux avec accès piste et 1er étage hall aérogare	196,34 €
	Bureaux étage	140,43 €
	Comptoirs	341,25 €
Aires d'entretien privées		HT/m²/an
	Redevance pour l'utilisation d'aire d'entretien privée	14,99 €
Conditions d'application : Une réduction de 80% est accordée aux sociétés de maintenance ou assimilées		